

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018**

Délibération  
n° 2018.10.387

Année 2018-2019 de  
la première année  
commune aux études  
de santé (PACES) :  
attribution d'une  
subvention  
complémentaire

**LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2018**

**Secrétaire de séance** : Jean-Marc CHOISY

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

**Ont donné pouvoir** :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Michel GERMANEAU à Alain THOMAS, Fabienne GODICHAUD à Anne-Marie BERNAZEAU, Isabelle LAGRANGE à Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Bertrand MAGNANON, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET, Philippe VERGNAUD à Laïd BOUAZZA

**Excusé(s)** :

Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.10.387**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -  
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

**ANNEE 2018-2019 DE LA PREMIERE ANNEE COMMUNE AUX ETUDES DE SANTE  
(PACES) : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE**

Désireuse d'ouvrir ses formations au plus grand nombre d'étudiants, l'université de Poitiers, le conseil départemental de la Charente, la ville d'Angoulême et GrandAngoulême se sont associés en créant à la rentrée Universitaire 2017-2018, une « Première Année commune aux Études de Santé » (PACES) au sein du Centre Universitaire de la Charente.

Les parties prenantes ont élaboré une convention 2016-2020 déterminant les engagements de chaque partenaire et la répartition prévisionnelle. GrandAngoulême y intervient plus spécifiquement dans le cadre de son accompagnement à l'accueil et à la vie des étudiants à hauteur de :

- 2017-2018 : 7 500 €
- 2018-2019 : 5 000 €
- 2019-2020 : 5 000 €

Cette valorisation porte sur le financement du Centre Information Jeunesse et du dispositif Loccapart16 (FJT Pierre Semard).

Dans le cadre de la rentrée de la deuxième promotion de la PACES – GrandAngoulême a été sollicité afin de participer financièrement au plan de dépenses prévisionnelles 2018-2019.

Au regard de la volonté de GrandAngoulême de pérenniser localement la PACES mais de l'accompagnement déjà programmé de notre collectivité sur l'accueil et le soutien à la vie des étudiants pour l'année 2018-2019, il est proposé de compléter la participation financière à hauteur de 7 500 €.

**Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, les membres des conseils d'administration concernés ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,**

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie, emploi du 10 octobre 2018,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une subvention d'un montant de 7 500 € à l'Université de Poitiers pour le financement de la deuxième promotion 2018-2019 de la « Première Année Commune aux Etudes de Santé » (PACES).

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – chapitre 65.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>24 octobre 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>24 octobre 2018</b>